
Présidence : Ukraine**977^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : Jeudi 12 décembre 2013

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 13 h 20

2. Président : Ambassadeur I. Prokopchuk

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU HAUT COMMISSAIRE POUR LES
MINORITÉS NATIONALES**

Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales (HCNM.GAL/2/13/Rev.2 OSCE+), Président, Lituanie-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi qu'Andorre et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1030/13), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1014/13), Fédération de Russie (PC.DEL/1042/13 OSCE+), Suisse (également au nom du Canada, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Mongolie et de la Norvège) (PC.DEL/1022/13), Albanie (PC.DEL/1015/13 OSCE+), Géorgie (PC.DEL/1038/13 OSCE+), Moldavie (PC.DEL/1040/13 OSCE+), ex-République yougoslave de Macédoine (PC.DEL/1025/13), Serbie (PC.DEL/1036/13), Croatie, Lettonie

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE SPÉCIALE
DU PRÉSIDENT EN EXERCICE POUR LA PARITÉ
DES SEXES**

Président, Représentante spéciale du Président en exercice pour la parité des sexes (CIO.GAL/175/13), Lituanie-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein, pays de

l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1029/13), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1016/13), Fédération de Russie (PC.DEL/1041/13 OSCE+), Suisse (également au nom de la Serbie) (PC.DEL/1037/13 OSCE+), Turquie (PC.DEL/1026/13), Canada (PC.DEL/1039/13 OSCE+), Royaume-Uni (annexe 1), Norvège (PC.DEL/1021/13), Finlande, Arménie

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Journée des droits de l'homme célébrée le 10 décembre 2013* : Président, Fédération de Russie (PC.DEL/1044/13), États-Unis d'Amérique (annexe 2), Lituanie-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1031/13), Liechtenstein (PC.DEL/1020/13)
- b) *Élections municipales tenues au Kosovo les 3 novembre et 1^{er} décembre 2013* : Lituanie-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1032/13), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1017/13), Fédération de Russie (PC.DEL/1043/13 OSCE+), Albanie (PC.DEL/1024/13), Serbie (PC.DEL/1027/13 OSCE+)
- c) *Événements récents en Ukraine* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1018//13), Lituanie-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; ainsi que l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1033/13), Fédération de Russie (PC.DEL/1045/13), Canada (PC.DEL/1028/13 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1046/13 OSCE+), Biélorussie, Allemagne, Ukraine

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT
EN EXERCICE

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport sur les activités du Président en exercice* : Président
- b) *Quarantième réunion du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents d'Ergneti, tenue le 9 décembre 2013* : Président
- c) *Séminaire sur l'histoire des efforts de médiation de l'OSCE dans le processus de règlement du conflit transnistrien : enseignements tirés et à tirer, prévu à Vienne le 16 décembre 2013* : Président

- d) *Conférence sur les chrétiens dans la région de l'OSCE – État de leurs libertés religieuses, tenue à Rome le 29 novembre 2013* : Président
- e) *Vingtième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, tenue à Kiev les 5 et 6 décembre 2013* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1035/13)

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- a) *Annonce de la distribution du rapport du Secrétaire général* : Secrétaire général
- b) *Facilitation par l'OSCE des élections municipales dans les municipalités du nord du Kosovo* : Secrétaire général
- c) *Négociations en cours sur le budget unifié pour 2014* : Secrétaire général
- d) *Attribution du prix du Ruban blanc aux délégués de l'OSCE pour leurs contributions éminentes aux efforts de l'Organisation dans la promotion de l'égalité entre les sexes en 2013* : Secrétaire général

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Projet d'ordre du jour annoté de la première réunion préparatoire du Forum économique et environnemental 2014, prévue à Vienne le 28 janvier 2014* : Suisse (annexe 3)
- b) *Arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme sur les droits des LGBT prononcé le 12 décembre 2013* : États-Unis d'Amérique
- c) *Réception en faveur de la campagne des 16 Journées d'activisme contre la violence faite aux femmes, qui a eu lieu à Vienne le 12 décembre 2013* : Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 19 décembre 2013 à 10 heures, Neuer Saal



977^e séance plénière

Journal n° 977 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI

Monsieur le Président,

Je souscris pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne par l'Ambassadeur de Lituanie, mais je souhaiterais ajouter quelques remarques, en qualité de représentant de mon pays, en m'appuyant aussi sur une déclaration commune que j'ai faite au nom de 13 États participants sur les femmes, la paix et la sécurité à la séance du FCS qui s'est tenue hier.

Comme mes collègues le savent, le Royaume-Uni prend très au sérieux l'enjeu que constitue l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Nous continuons d'être l'élément moteur de la résolution 1325 (2000) et des résolutions connexes du Conseil de sécurité des Nations Unies. Et l'une des principales priorités de notre politique internationale continue d'être la prévention des violences sexuelles dans les conflits, une initiative présentée par notre ministre des Affaires étrangères dans le cadre du G8 et à l'Assemblée générale des Nations Unies ; entre autres, ce travail se reflète dans l'adoption de la résolution 2106 (2013) du Conseil de sécurité des Nations Unies et dans la déclaration de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention des violences sexuelles, qui a été approuvée par 135 États. Suite à notre réélection il y a un mois, cette question sera également une de nos priorités au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

Nous espérons que l'OSCE dans son ensemble et les différents États participants contribueront aux aspects pertinents de ce travail. L'OSCE peut jouer un rôle important, par exemple, par la formation dispensée à travers l'Unité pour les questions stratégiques de police à l'appui du Protocole international sur les enquêtes et la collecte d'informations sur les violences sexuelles dans les zones de conflit, et si possible par l'étude des liens entre la violence sexuelle et la traite des êtres humains. Les missions sur le terrain ont la possibilité de s'impliquer, et je félicite la Bosnie-Herzégovine pour le projet entrepris sur les crimes de guerre, notamment les violences sexuelles, et qui comprend une formation à l'intention des magistrats, et offre un programme de soutien aux victimes.

Je tiens aussi à informer les collègues de nos plans relatifs à un Sommet sur l'Initiative visant à prévenir les violences sexuelles dans les conflits, qui se tiendra à Londres en juin 2014. J'espère que l'OSCE et de nombreux États participants y seront représentés.

Comme notre ministre l'a relevé à Kiev, nous avons été déçus par la difficulté qu'il y a à avancer sur un projet de plan d'action, à l'échelle de l'OSCE, sur les femmes, la paix et la sécurité. Dans la perspective de 2014, je réitère mon appui aux coauteurs du Plan d'action et demande instamment à tous les États participants de s'associer à cet important travail, pour lequel je rends hommage à la Turquie, à l'Autriche, au Kazakhstan et à la Finlande.

Monsieur le Président,

Bien que les 16 Journées d'action contre la violence à l'égard des femmes de 2013 soient terminées, le travail ne s'arrête pas là ; il ne fait assurément que commencer. Il y a beaucoup de choses que nous pouvons et que nous devons faire, et je m'engage envers la délégation britannique auprès de M^{me} Zeitlin, des structures pertinentes de l'OSCE et de nos partenaires, à présenter cette question en 2014.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la présente séance.



977^e séance plénière

Journal n° 977 du CP, point 3 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Monsieur le Président,

Permettez-moi de formuler brièvement trois observations.

Premièrement, en ce qui concerne la déclaration du distingué représentant de la Fédération de Russie, certains des points mentionnés ont trait à des questions graves qui préoccupent non seulement les personnes présentes dans cette salle mais aussi les citoyens qu'elles représentent, y compris le peuple américain. Notre démocratie a de longue date l'habitude de se colleter avec des questions difficiles – pas toujours parfaitement et rarement aussi rapidement que nous le souhaiterions, mais avec détermination, crédibilité et humanité. C'est comme cela que nous débattons, discutons et surmontons nos insuffisances tout comme nous démontrons nos forces qui valent aux États-Unis d'Amérique l'admiration et le respect et impulsent nos progrès vers une union plus parfaite.

Deuxièmement, j'ai pris note avec intérêt de plusieurs déclarations récentes de la Fédération de Russie – dont celle du Ministre des affaires étrangères Lavrov – au sujet de l'importance des droits de l'homme internationalement reconnus et des préoccupations de la Russie quant à l'ampleur du travail à accomplir. Il est bon d'entendre réaffirmer ces obligations universelles des États. Et, alors que nous célébrons la semaine des droits de l'homme, c'est un bon moment pour nous livrer à une introspection, tout en regardant aussi vers l'extérieur, afin de déterminer ce qu'il reste à faire.

Troisièmement, je donne l'assurance aux représentants de la Fédération de Russie présents ici et à toutes les personnes qui se trouvent autour de cette table, que lorsque les États-Unis soulèveront des questions particulières qui les préoccupent, ils le feront toujours en étant motivés par une préoccupation sincère et un esprit de bonne foi. Notre but est de faire avancer les choses et non de marquer un point. Nous croyons comprendre que des déclarations ont peut-être parfois suscité un malaise, mais tel n'est pas notre objectif ou notre intention.

Monsieur le Président, les États-Unis se réservent le droit de revenir à une date ultérieure sur des questions particulières qui ont été soulevées et demandent que cela soit consigné dans le journal de ce jour.

PC.JOUR/977
12 December 2013
Annex 2
Attachment

FRENCH
Original: ENGLISH

**DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
sur la Journée internationale des droits de l'homme et la Semaine
internationale des droits de l'homme**

Le Président Obama a déclaré cette semaine, qu'il y a six décennies et demie, des délégués du monde entier s'étaient réunis pour adopter la Déclaration universelle des droits de l'homme, rejetant l'idée que les aspirations de l'individu soient assujetties aux caprices de tyrans et d'empires, et affirmant le droit de chacun à la liberté, à l'égalité et à la justice en vertu de la loi.

Monsieur le Président, nous devrions profiter de cette occasion et de notre travail dans le cadre de l'OSCE pour honorer la Journée des droits de l'homme et la Semaine des droits de l'homme, afin non seulement de célébrer ces idéaux, mais aussi de les faire progresser, en même temps que l'ensemble des engagements à l'égard des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de l'état de droit.

L'humanité se développe à cause de nos différences ; l'échange d'idées entre des cultures vibrantes est une source d'innovation, de beauté et de vitalité. Toutes les femmes et tous les hommes – de tous les États participants qui composent cette Organisation, sans distinction de race, de croyance, d'orientation sexuelle, d'identité de genre ou de niveau de revenu – partagent les droits aux libertés d'expression, de religion, de réunion et d'association. Nous avons tous le droit de participer au gouvernement, soit directement soit par l'intermédiaire de représentants librement élus. En tant qu'individus et sociétés, nous avons le droit de choisir notre propre destin.

Mais dans l'espace de l'OSCE, il existe des endroits où des êtres humains sont encore persécutés pour leurs croyances, emprisonnés pour leurs idéaux et punis pour leurs convictions. Un nombre toujours plus grand de pays adoptent des lois visant à étouffer la société civile – notamment les organisations qui défendent les droits universels de l'homme, soutiennent la bonne gouvernance et stimulent le développement économique. Comme l'a relevé le Président Obama dans sa proclamation en l'honneur de cette Journée : « Aujourd'hui et toujours, efforçons-nous de briser les préjugés, d'amplifier les voix courageuses qui sonnent l'appel au changement, et réaffirmons notre soutien sans faille aux principes consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. »

Merci, Monsieur le Président.



977^e séance plénière

Journal n° 977 du CP, point 6 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SUISSE

Chers collègues,

En prévision de la première réunion préparatoire du Forum économique et environnemental de notre présidence en 2014, nous transmettrons en début de semaine prochaine un projet d'ordre du jour annoté à toutes les délégations. Notre intention, ce faisant, est de vous donner, ainsi qu'à votre capitale, suffisamment de temps pour vous concerter avant la réunion qui se tiendra les 27 et 28 janvier prochains, ici à Vienne.

Comme vous le savez, le thème de notre forum (adopté par le CP dans sa Décision n° 1088 du 15 juillet 2013) est « Relever les défis environnementaux en vue de promouvoir la coopération et la sécurité dans l'espace de l'OSCE ».

La fréquence des catastrophes naturelles dans toutes les régions du monde a augmenté considérablement au cours des 50 dernières années, dévastant souvent les vies et les moyens de subsistance d'un grand nombre de personnes. Nos débats auront pour but d'élaborer une conception commune du rôle de l'OSCE tout au long du cycle de gestion du risque de catastrophe et de crise et des moyens de créer des synergies avec d'autres acteurs dans ce domaine tout en continuant de mettre l'accent sur la sécurité.

Soucieux de faire en sorte que les débats soient aussi éclairés, animés et interactifs que possible, l'Ambassadeur Greminger a écrit à chacun d'entre vous en vous priant de contacter vos référents nationaux respectifs pour le « Cadre d'action de Hyogo » afin de leur demander de participer au Forum au sein de chacune de vos délégations. Ces référents sont les mieux placés pour nous permettre d'avoir un débat de grande qualité et stimuler notre réflexion sur le rôle que l'OSCE peut et devrait jouer dans la réduction des risques de catastrophe. À ce titre, je vous demanderais de bien vouloir contacter ces experts et de les inviter, afin d'ajouter les compétences techniques de chacun de nos pays aux débats que nous aurons ici en janvier et d'en tirer autant de profit que possible.

Merci, Monsieur le Président.